

DES TARIFS ADAPTES ET TRANSPARENTS!

PAS D'AUGMENTATION PAR RAPPORT A 2022 MALGRE L'INFLATION!

UN AVANTAGE

EXCEPTIONNEL SELON VOTRE MODALITE DE

PAIEMENT

Pour tout paiement des frais de scolarité en une fois,

avant le 30 juillet profitez

de 500€ à déduire de vos

frais de scolarité pour

paiement anticipé!

LES AUTRES PLUS

Tarif garanti identique en

BTS 2ème année + Bourses

possibles en BTS par le CROUS de Grenoble!

En tant qu'établissement privé indépendant reconnu par l'Etat nous ne bénéficions d'aucune subvention et aide de l'Etat au-delà des bourses du CROUS qui sont versées à nos étudiants de BTS. Le financement de la formation est donc à la charge de chaque élève et permet de financer les cours et les locaux. Notre statut d'association loi 1901 vous garantit l'investissement de votre argent dans la formation!



LE MONTANT DES FRAIS DE SCOLARITE POUR UNE ANNEE

• BTS MCO: 3 950€ soit 395€ par mois

• BTS TOURISME: 3 950€ soit 395€ par mois

• BTS ESF: 3 950€ soit 395€ par mois

BTS MECP: 4 250€ soit 425€ par mois (produits pour les cours de pratique inclus)

BTS DIETETIQUE: 4 250€ soit 425€ par mois (produits pour les cours de pratique inclus)

LES PARTICULARITES DES FRAIS DE SCOLARITE

- Les frais de scolarité comprennent tous les frais liés à la formation
- Des fournitures complémentaires et du matériel professionnel peuvent être demandés selon la formation. A noter que les formations BTS MECP, BTS DIET et BTS ESF exigent un tenue particulière et des fournitures particulières pour la pratique à la charge de l'étudiant (liste remise à l'inscription)
- Les versements mensuels sont à verser chaque 1^{er} du mois de septembre à juin
- Les frais de scolarité bénéficient d'un délai de rétractation de 14 jours
- Conditions de remboursement possible pour les frais de scolarité en cas d'annulation conformément au contrat d'inscription signé

LES FRAIS D'INSCRIPTION DEFINITIVE

- 350€ quelle que soit la formation souhaitée
- Ils s'ajoutent aux frais de scolarité
- Ils sont non remboursables et non soumis à un délai de rétractation
- Ils sont à payer obligatoirement dans les 48h au plus tard suivant l'inscription
- Ils comprennent les frais liés à l'inscription (entretiens, documents administratifs...)

LE STATUT DE VOTRE ECOLE

- Association loi 1901
- Etablissement privé indépendant reconnu par l'Etat
- Habilitée par l'Académie de Grenoble
- Habilitée aux bourses du CROUS de Grenoble pour les étudiants en BTS
- Habilitée en tant que CFA



NOUS CONTACTER





EPSECO VALENCE – LE FORUM ENTREE A 2EME ETAGE – 7 AVENUE DE VERDUN 26 000 VALENCE 04 75 44 42 42 – EPSECOVALENCE@GMAIL.COM – WWW.EPSECO-VALENCE.FR